

# RESIDENCE CONCA D'ORO

## REGLEMENT

ARRIVEE	15:00 – 21:00
DEPART	08:00 – 10:00

### ENREGISTREMENT

Le client à l'arrivée, et tous ceux qui pour quelque raison veulent entrer dans le Residence, doivent se présenter à la Réception avec une **pièce d'identité valide avec photographie** pour eux-mêmes et pour chaque composant de leur noyau, pour l'enregistrement, en vertu de la loi italienne. Les personnes inscrites recevront un **bracelet d'identification et, en cas de besoin, une carte pour la voiture.**

La Direction se réserve le droit de n'accepter pas les campeurs si pas désirés et en cas de structure complète.

**Le bracelet est personnel et non transmissible.** Ça permet de vous identifier immédiatement et d'éviter les contrôles répétés par nos employés, qui assurent votre sécurité. **Il réduit le phénomène d'inconnus illicites, qui avec aucun titre utilisent les services par les quels vous payez et qui sont pensés exclusivement pour vous.** Donc, nous vous prions de le mettre pendant tout le séjour.

### ENFANTS ET MINEURS

Les mineurs peuvent accéder au Camping **avec une carte d'identité valide avec photographie**, plus autorisation signé par un parent avec une copie de son document. Nous recommandons aux groupes de jeunes, qui ont des besoins et des comportements différents, en contradiction avec celles de la plupart des clients plus calmes, d'exprimer leur exubérance à l'extérieure du Residence, jamais pendant les heures de silence et en tout cas dans une mesure et forme contenue. Exagérations et vulgarité ne seront pas tolérés. En cas il ne sera possible d'identifier un coupable, l'expulsion sera prise contre l'ensemble du group.

Les adultes sont responsable du comportement de leurs enfants, dont l'exubérance, l'éducation et les besoins, ne peuvent pas aller au détriment de la sécurité et hygiène des autres clients. Les enfants devront toujours être accompagnés par un adulte et être supervisés s'ils se baignent dans le lac et aussi pendant l'utilisation des installations sportives. Le client accepte de payer les dommages causés par le mineur, même contre tiers.

### MAISON MOBILE, LOGEMENT DE PERSONNES ET VOITURE, NOTIFICATION DES CHANGEMENTS

Le numéro de maison mobile est désigné par la Direction. Pour raisons d'organisation, la Direction se réserve la faculté de changer le numéro de maison mobile avec une autre ayant les même caractéristiques, sans préavis; il est interdit de changer maison mobile sans autorisation.

Les véhicules doivent être soigneusement rangé dans l'espace à côté de la maison mobile.

On permet une seule voiture pour chaque maison mobile. Autres voitures sont autorisés pour chargement/déchargement et après doivent être stationnés à l'extérieure dans le parking et seront compté comme voiture supplémentaire.

Le client est tenu à vérifier l'exactitude de l'enregistrement et doit notifier les changements, arrivée/départ des personnes et la durée du séjour.

### ARRIVÉE, DÉPART, PAYEMENT

**Arrivée:** la maison mobile réservée peut être occupée **de 15,00 à 20,00 heures.**

La maison mobile réservée et confirmée avec un dépôt, restera à disposition du client jusqu'à 10,00 heures du jour après le début de la réservation.

En cas de NO-SHOW, le dépôt sera retenu.

**Départ:** Le client est tenu à libérer la maison mobile à **10,00 heures** du jour de départ.

**Payement:** le payement pour la maison mobile doit être effectué le jour après l'arrivée dans les horaires d'ouverture de la caisse.

### HEURES DE SILENCE

En tout les moments nos clients sont priés d'éviter les comportements, activités, jeux ou l'utilisation d'équipements qui peuvent déranger les autres clients.

Pendant **les heures de silence (13.00 - 14.00 / 23.00 - 8.00):**

### VISITES

La Direction se réserve le droit d'autoriser l'entrée des visiteurs et hôtes dans le Residence pendant la journée et seulement à pied et sans animaux, après qu'ils ont fourni à la Réception une pièce d'identité valide et avec la permission de courte durée (max. 1 heure) en fonction du temps et des besoins organisationnels du Residence. Si le visiteur/hôte prolonge sa visite, il payera **selon la liste de prix.** Le client du Residence doit s'assurer que le visiteur est autorisé à entrer dans la structure et est responsable pour son comportement.

**Les personnes surprise dans le Residence sans autorisation seront dénoncées aux autorités.**

### INTERDICTIONS

Il est interdit:

De changer le statut de la terre, à creuser des trous et enterrer perches ou d'autres objets;

**Modifier en quelque façon la maison mobile;**

Allumer du feu. L'utilisation du **barbecue**

Verser huiles, carburants, liquides bouillants, salés ou des déchets sur le terrain et dans les égouts de drainage; le mésusage de l'eau (pistolets à eau, ballon d'eau etc.);

Endommager la végétation ou l'équipements;

L'utilisation d'arbres et balustrades de bordier comme ancrages des tiges, bâches etc. **tirer cordes à hauteur d'homme** et installer tout ce que peut constituer potentiel danger et être d'obstacle au libre passage;

Jeter déchets sans prêter attention aux règles du tri sélectif reçues à l'enregistrement.

### PROPRETÉ, HYGIÈNE, ESTHÉTIQUE ET MALADIES INFECTIEUSES

Pour des raisons de santé et d'hygiène, afin d'éviter la prolifération d'insectes ou d'animaux, la clientèle devra conserver **propre et bien rangé leur maison mobile.**

Les clients sont priés d'utiliser civilement et correctement les toilettes, qui doivent être laissés après l'utilisation,

**dans la même conditions dans lesquelles vous aimeriez les trouver.**

Chaque maladie infectieuse doit être immédiatement signalée à la direction.

## EMBARCATIONS

Les propriétaires d'embarcations sont tenus à retirer en Réception du Camping Village Conca D'Oro le règlement que doit être obligatoirement gardé à bord pour tout la période d'utilisation de l'embarcation et puis rendu en Réception.

Une disposition normative (loi 15/11/2011 n. 203) rend obligatoire pour les embarcations à moteur (aussi hors-bord) non enregistrés de longueur supérieur à 2,5 mètres que naviguent sur les lacs Maggiore et Ceresio - Lugano, la dotation des cochers d'identification relâchés après inscription à la liste nautique provinciale. La normative national reprends l'accord international Italo-Suisse paraphé pour faciliter l'identification des embarcations sur les lacs. Pour renseignements adressez-vous à la Réception.

La bouée et le parking pour le remorque sont assignés par la Direction chez le Camping Village Conca D'Oro.

L'enregistrement de l'embarcation doit être effectué à la Réception le jour quand vous voulez l'utiliser.

Les propriétaires des bateaux pneumatique, canoë, planches de surf etc. sont tenus à ne laisser pas leur embarcations sur la plage du Camping Village Conca D'Oro.

## RESPONSABILITÉ, SÉCURITÉ, GARDE ÉQUIPEMENT ET VALEURS, CORRESPONDANCE

Chaque client est tenu à garder **les objets de sa propriété**, comme partout ailleurs, aussi dans la sérénité du Residence, il y a la possibilité d'inconvénients comme: soustraction impropre d'objets, valeurs ou argent; actes de vandalisme, endommagements à choses par tiers, objets perdus ou laissés imprudemment sans surveillance. La Direction décline chaque responsabilité dans l'hypothèse de ces inconvénients faits.

**Les objets retrouvés dans le Residence doivent être consignés à la Direction** pour les accomplissements prévues par la loi.

Le campeur est responsable de l'utilisation impropre des jeux et des installations récréatifs.

La correspondance peut être recueillie à la Réception par le destinataire. Après une semaine, la correspondance pas recueillie sera renvoyée à l'expéditeur (où lisible).

## ANIMAUX

L'entrée des chiens ou d'autres animaux est interdite: le chiens ne sont jamais admis dans les maisons mobiles.

## PISCINE

VILLE DE: Verbania  
PISCINE: "Residence Conca d'Oro"  
Via Piano Grande, 31b

### NORMES GENERALES:

1. LES ORGANISMES, LES SOCIETES SPORTIVES ET LES PERSONNES ADMISES DANS LA PISCINE DOIVENT OBSERVER LES NORMES DU PRESENT REGLEMENT ET NE PEUVENT EN AUCUN CAS ACCUSER D'EN SAVOIR RIEN.
2. LES ENFANTS D'UN AGE INFÉRIEUR A 10 ANS DEVRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR DES ADULTES DE MINIMUM 18 ANS.
3. L'ENTRÉE AVEC ANIMAUX EST INTERDITE.
4. POUR RAISONS DE SECURITE IL EST INTERDIT D'INTRODUIRE DANS LA STRUCTURE DES CONTENEURS ENCOMBRANTS, OBJETS EN VERRE OU DANGEREUX.
5. IL EST INTERDIT D'INTRODUIRE PARASOLS, CHAISES LONGUES ET MATERIEL DE CAMPING.
6. IL EST INTERDIT DE PIQUE-NIQUER OU CONSOMMER ALIMENTS SUR LE COTE DE LA PISCINE..
7. IL EST OBLIGATOIRE DE JETER LA POUBELLE DANS LES CONTENEURS DES DECHETES.
8. LA DIRECTION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES VALEURS OU LES OBJETS PERDUS PAR LES Baigneurs.
9. LES BAGNEURS DOIVENT ACCORDER LE PLUS GRAND SOIN POUR LEUR EFFETS PERSONNELS ET POUR TOUT LE MATERIEL FIXE ET MOBILE DE LA PISCINE, QUI AUTREFOIS DEVRA ÊTRE REMBOURSE EN CAS DE DOMMAGES CAUSES A LA GESTION.
10. LES UTILISATEURS DE LA PISCINE NE PEUVENT EN AUCUN CAS DETOURNER L'ATTENTION DES SAUVETEURS ET DE TOUT LE STAFF.
11. LES HORAIRES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE LA PISCINA SONT PUBLIES AVEC UNE COMMUNICATION EXPOSEE.
12. LE NON-RESPECT DES PRESENTES REGLES SARÀ CAUSA DI ALLONTANAMENTO DAGLI IMPIANTI.

### OBBLIGHI DEI FREQUENTATORI:

1. PORTEZ UN CASQUE ET DES PANTOUFLES (LE CASQUE DOIT ÊTRE PORTE AFIN DE TENIR COMPLETEMENT LES CHEVEUX).
2. L'ENTRÉE DANS LA CUVE N'EST AUTORISÉE QU'A TRAVERS LES PASSAGES OBLIGATOIRES ÉQUIPÉS DE DOUCHE ET BAINOIRE DE LAVAGE.
3. S'ABSTENIR D'UTILISER DES SAVONS, DES DETERGENTS ET DES SUBSTANCES MÉDICINALES OU TOUT AUTRE TYPE.
4. PENDANT LA DOUCHE ET PENDANT LE SEJOUR DANS LES VESTIAIRES, IL EST OBLIGATOIRE DE TOUJOURS PORTER LE COSTUME.
5. S'ABSTENIR DE HARCELER, CACKLEING ET AUTREMENT MAINTENIR UN COMPORTEMENT INDIGNE OU INCORRECT.
6. INTERDICTION DE FUMER (LOI N ° 584, 11.11.1975 ~ DPMC 14.12.1999 ~ LOI N ° 3, 16.01.2003).

DANS LA PISCINE EST INTERDIT:  
UTILISER LE MASQUE ET LES AILETTES  
COURIR AUTOUR DE LA BAINOIRE  
PLONGER DU BORD DE LA CUVE  
FAIRE DES JEUX DANGEREUX DANS L'EAU

**L'accès dans le Camping comporte l'acceptation et la pleine observance du présent règlement** que peut être intégré, a part, des normes additionnel que la Direction retendra opportune émaner pour le meilleur fonctionnement du Camping.

Le personnel du Camping est autorisé à le faire respecter et à signaler à la Direction qui ne le respecte pas.

Les défaillantes seront immédiatement éloignés du Camping.

Un règlement pour sa nature est toujours conditionnant de la liberté individuelle que veut harmoniser avec celle-là collective. Ses normes à caractère général posent restriction pleinement justifiée de sa finalité de créer les meilleures conditions pour une vie ensemble plus riche et humaine sur le plan de l'éducation, du respect et de l'estimation Nous confions, ainsi, sur la complète conscience et sur l'approbation de notre apprécié client à se conformer à ces règles et modestes limitations que permettront un séjour plus calme et éviteront le regrettable intervention du personnel pour rétablir la calme perturbée.

**Nous remercions pour coopération et nous vous souhaitons une heureuse permanence**